

DEPARTEMENT DU RHONE
ARRONDISSEMENT DE LYON
CANTON DE LIMONEST
COMMUNE DE COLLONGES AU MONT D'OR

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 09

L'an deux mille vingt-trois, le trente-mars à dix-neuf heures, Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Collonges-au-Mont-d'Or dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Alain GERMAIN, Président en exercice.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 23 mars 2023

PRESENTS : M. GERMAIN, Mme BAILLOT, M. AUSSENAC, Mme LIGNEY,
M COLLIARD, Mme ARNAUD, M PERROT, M. GOIFFON, Mme GRANGE, Mme DEVOS

ABSENTE EXCUSEE : Mme MOREL

Délibération N° 2023/08 Vote du compte administratif 2022

Monsieur le Président présente les comptes de l'année 2022 relatifs au budget du CCAS :

1/La section de fonctionnement laisse ressortir un déficit de 8 148.27 €

Le montant des dépenses s'élève à 35 865.77 € et le montant des recettes à 27 447.50 €

2/ La section d'investissement ne fait l'objet d'aucune réalisation.

Il convient d'intégrer les reports des années précédentes pour déterminer le résultat global de clôture ce qui donne :

1) La section de fonctionnement laisse ressortir un excédent antérieur de 21 662.44 €, soit un excédent cumulé de 13 244.17 €.

2) La section d'investissement excédent antérieur reporté 350.00 €, soit un excédent cumulé de 350.00 €.

Après présentation du compte administratif de l'exercice 2022, il est proposé d'arrêter celui-ci.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, des membres présents.

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget Primitif 2022,

Considérant que Monsieur le Président doit se retirer et être remplacée par la Vice-présidente Madame Baillot, assure la présidence de la séance pour le vote du compte administratif,
VOTE le compte administratif 2022 présenté comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE

Fonctionnement Dépenses : 35 865.77 €

Recettes : 27 447.50 €

Investissement Dépenses : 0,00 €

Recettes : 350,00 €

Déficit de Fonctionnement : 8 418.27 €

INDIQUE que compte tenu des résultats antérieurs cumulés, les résultats de clôture sont :

→FONCTIONNEMENT - 8 418.27 € + 21 662.44 € = 13 244.17 €

→INVESTISSEMENT 0 € + 350.00 € = 350.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

En mairie, le 31 mars 2023

Le Président,

Monsieur Alain GERMAIN

